

Comité Départemental Olympique et Sportif du Var

Responsabilités civiles, pénales et financières du dirigeant bénévole

Programme détaillé de la formation



Titre de la formation :

Responsabilités civiles, pénales et financières du dirigeant bénévole

Satisfaction
stagiaires 2019
4.59/5

Personnes concernées :

Cette formation s'adresse aux acteurs associatifs bénévoles engageant de fait leur responsabilité dans le cadre de la gouvernance de leur structure.

Prérequis

Aucun

Les objectifs :

Le module *Responsabilités civiles, pénales et financières du dirigeant bénévole* permet aux bénévoles et salariés du secteur associatif sportif d'être informé des différents niveaux de responsabilités endossés par les acteurs du secteur associatif.

Cette formation contribue aussi à l'élévation du niveau de connaissance générale du milieu professionnel des salariés d'associations sportives.

Le contenu du stage :

- Organigramme et fonctionnement des différents tribunaux concernés par le secteur associatif.
- Les responsabilités civiles du dirigeant bénévole : obligations de moyens et de résultats.



Comité Départemental Olympique et Sportif du Var

Maison Départementale des Sports du Var - 133 boulevard Général Brosset 83200 Toulon

Tel : 04 94 46 01 92 - Email : acdos@cdos83.fr - www.cdos83.fr

N° OF : 93 83 04 053 83 (Ne vaut pas agrément de l'Etat)



Institut de Certification
Certification QUALIOP
CPS RNCO 0554
Portée disponible sur www.icert.fr

- Les responsabilités pénales du dirigeant bénévole : les différents types de dommages
- Les responsabilités financières du dirigeant bénévole : les différents niveaux de réparations du civil et du pénal.
- Création de conventions d'obligations entre association et adhérents
- Etude de cas concret

La méthode pédagogique :

- Ce module de formation est validé par la délivrance d'une attestation de formation aux participants qui auront suivi avec assiduité la totalité de la formation.
- La formation est animée par un(e) juriste professionnel(le) accrédité(e) par le CDOS du Var.
- Le module sera animé de manière interactive avec une vidéo-projection et beaucoup d'échanges. Des ateliers pratiques et des mises en situations seront aussi mis en place.
- Il sera fourni pour chaque module des documents supports.

Le déroulement du stage :

- Durée d'une journée de formation : de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
- Lieu : Maison des Sports du Var, 133 boulevard Général Brosset – 83200 TOULON
- Nombre de stagiaires maximum : 15
- Coût pédagogique : 320.00€ pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge
80.00€ pour les stagiaires ne bénéficiant d'aucune prise en charge

Suivi et évaluation :

- Le stagiaire signe une feuille de présence pour chaque ½ journée de formation
- Chaque stagiaire reçoit une attestation de formation.
- Chaque module donne lieu à une évaluation grâce aux exercices pratiques mis en place.

Accessibilité :

Possible à tous type de handicap avec un accompagnement spécifique

Délai d'accès :

Inscription possible à J-2

Formateurs

Lydie COHEN, juriste cabinet LLC Avocats

Quentin CRESSEND, juriste cabinet CGK Consultants



Comité Départemental Olympique et Sportif du Var

Maison Départementale des Sports du Var - 133 boulevard Général Brosset 83200 Toulon

Tel : 04 94 46 01 92 - Email : acdoss@cdos83.fr - www.cdos83.fr

N° OF : 93 83 04 053 83 (Ne vaut pas agrément de l'Etat)

